



Déclaration liminaire intersyndicale

CREA du 15 Novembre 2018

Pour une politique éducative ambitieuse dans l'Enseignement Agricole Public

Le débat budgétaire qui vient de s'ouvrir programme une nouvelle dégradation de l'appareil public de formation. Les personnels et les apprenants vont plus que jamais pâtir de la politique d'austérité.

Les 50 suppressions de postes annoncées dans l'Enseignement Agricole vont fragiliser notre système éducatif déjà exsangue et nous orienter vers plus de flexibilité. Deux pistes de réflexion sont d'ores et déjà avancées par notre ministère : développement des heures supplémentaires chez les enseignants titulaires et suppression des seuils de dédoublements qui conduirait à une dérégulation préjudiciable aux conditions d'études des élèves et à nos conditions de travail... L'intersyndicale SNETAP/CGT agri/ FO condamne ces deux leviers budgétaires totalement inacceptables et méprisants à l'égard de la communauté éducative. Elle demande un véritable plan de déprécarisation des agents contractuels sérieusement menacés par ces annonces et le maintien des grilles horaires nationales.

Elle s'oppose aux réformes des voies générale, technologique et professionnelle dictées par les restrictions budgétaires et conduisant à un nouvel abaissement de la qualification des jeunes. Depuis quelques années la situation de l'Enseignement Agricole Public n'a cessé de se détériorer au rythme des diminutions progressives de Dotation Globale Horaire.

L'intersyndicale régionale refuse cette logique comptable qui a pour corollaire des suppressions de classes, des regroupements de sections, des refus d'ouverture de formations, au nom de la règle « une ouverture contre une fermeture au sein d'un même établissement ». Elle combat les projets de fermeture des petits établissements garants d'un maillage territorial fort au service des usagers. « Le LPAH de Moissac ne fermera pas » tels sont les propos tenus lundi dernier par le conseiller du ministre à la délégation de l'intersyndicale SNETAP-FSU/CGT Agri/ Sud Rural confirmant ainsi le discours du ministre en date du 26 septembre. Pour Moissac nous sommes toujours en attente d'un projet d'établissement qui intégrerait une évolution de la carte des formations. Plus globalement il est urgent de doter l'Enseignement Agricole Public des moyens nécessaires à son maintien et au développement de tous les établissements scolaires.

Enfin nous exigeons l'abrogation de la loi « Pénicaud » qui condamne des formations à faibles effectifs et in fine des antennes et CFAA ruraux en installant l'apprentissage dans un système concurrentiel. Nous refusons le mixage des publics qui, aux dires de notre autorité académique, conforterait le réseau CFAA /CFPPA existant et sauverait les classes à faibles effectifs au mépris de la pédagogie. Une fois de plus nous faisons le triste constat que

l'intérêt des apprenants n'est pas au cœur des décisions majeures. Nous le condamnons d'autant que cette mesure va se traduire par une dégradation des conditions de travail des personnels.

Attaché.e.s à la réussite des élèves nous demandons le respect et la promotion de toutes les voies de formation (formation initiale scolaire, par apprentissage et formation continue)

Ce qui se dessine avec le budget 2019 c'est la casse du service public d'éducation. Dans ce contexte les personnels grévistes se sont retrouvés nombreux devant la DGER

le 12 Novembre pour exprimer leur profond mécontentement.

Les réponses du ministère ne sont pas à la hauteur des enjeux. La lutte doit continuer pour donner la priorité à l'enseignement agricole public.